



CHESSY - Infos n° 134



EDITO

Chers Cassissiennes et Cassisiens,

Comme chaque année nous avons réalisé des investissements et des travaux d'entretien des bâtiments de l'école publique afin d'assurer la pérennité de cet équipement, de lisser les investissements sur plusieurs années, réduire nos dépenses énergétiques et améliorer les conditions de travail des agents communaux. Ainsi, lors des vacances d'automne, il a été procédé au remplacement des sols d'une partie de l'école et de deux portes d'entrée.

Suite aux nouvelles directives gouvernementales applicables à partir du 30 octobre, nous avons dû prendre de nouvelles dispositions, notamment en ce qui concerne les services communaux proposés aux élèves des écoles élémentaires (accueil périscolaire, études, restauration). En effet, la consigne de limiter le brassage des groupes classes et le respect de la distanciation physique nous ont imposé de réorganiser l'accueil des enfants, particulièrement pendant la pause méridienne. La première conséquence a été que nous ne pouvions plus accueillir, dans ces conditions, les élèves de l'école Saint Joseph durant cette période. Fort heureusement, nous n'étions pas contraints de mettre en œuvre ces nouvelles règles dès le lundi 2 novembre, jour de la rentrée. Nous avons donc décidé, en concertation avec les directrices des deux écoles, de n'appliquer cette organisation qu'à partir du lundi 9 novembre afin de trouver une solution permettant à tous les enfants de déjeuner dans de bonnes conditions. Nous avons contacté la Maison Familiale et Rurale pour leur proposer d'accueillir les élèves de l'école Saint Joseph. Après étude de notre demande, la direction de l'établissement nous a fait part de son accord et a mis à disposition gratuitement une salle suffisamment grande. Je les remercie chaleureusement pour ce soutien et ce geste financier.

Lors d'un conseil municipal, il a été évoqué l'utilisation de la salle des fêtes et de certaines salles de réunion, par des associations loi 1901, qui, cependant, proposent un service payant aux participants. Le conseil municipal s'était interrogé à propos de l'utilisation de biens communaux par des associations qui ne sont pas à but lucratif, et avait décidé de confier à la commission vie associative la mission d'étudier cette question et de proposer un aménagement du règlement de ces salles pour clarifier la situation. Le nouveau règlement a été adopté lors du conseil municipal de novembre et est consultable en Mairie.

A la demande de monsieur le Préfet et en raison de la crise sanitaire, le recensement de la population prévu début 2021 est reportée à l'année 2022.

Lors de la séance du 14 décembre 2020 du conseil municipal, la commission voirie a présenté les travaux qu'elle envisageait de mettre en œuvre durant ce mandat. Tous les projets ont pour objectif d'améliorer notre qualité de vie à Chessy. Je les remercie pour la qualité de leur travail et de leur présentation, ainsi que pour la pertinence des choix réalisés. Je reviendrai sur ce sujet, lors de prochains éditos, pour préciser les projets planifiés.

A l'heure à laquelle j'écris cet éditto, nous sortons du deuxième confinement mais entrons dans une nouvelle période de couvre-feu. Cette année 2020 a été particulièrement éprouvante pour beaucoup d'entre

Secrétariat de Mairie : Tél 04 78 43 92 03
Mail mairie : ag@chessy69.fr
Site Officiel Mairie : www.chessy69.fr
Bulletin municipal : chessy-infos@chessy69.fr
Fb <https://www.facebook.com/mairiechessy69/>

SOMMAIRE

	LES CONSEILS MUNICIPAUX - P.2
	LES AVIS MUNICIPAUX - P.5
	NOS ASSOCIATIONS - P.7
	L'ÉTAT CIVIL - p.15

nous, notamment pour les personnels soignants, les commerçants, artisans et salariés, mais aussi pour les personnes vulnérables. Nous nous sommes habitués à de nouveaux comportements sociaux liés à la distanciation physique qui ne sont pas sans conséquences sur nos rapports humains, même au sein de la cellule familiale. J'espère sincèrement que, lorsque nous sortirons de cette crise sanitaire, nous saurons retrouver ces gestes familiers, typiquement gaulois, qui mettent de la joie et de la proximité dans nos échanges. Mais, j'ai de l'espoir en considérant notre histoire. En effet, d'octobre 1918, au sortir de la première guerre mondiale, à 1920, notre pays a été profondément touché par la pandémie de grippe espagnole et, en très peu de temps, nous avons su rebondir et reprendre nos bonnes habitudes de vie collective. Mais je ne pourrai, malheureusement, pas organiser la cérémonie habituelle des vœux.

J'espère qu'en 2021 nous verrons la fin de cette épisode pandémique et que nous pourrons à nouveau partager les moments conviviaux qui rythment l'année et marquent notre appartenance à une communauté. Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2021, qu'elle vous apporte, ainsi qu'à vos proches, bonheur et réussite.

Prenez soin de vous et des personnes fragiles et isolées autour de vous. Restez positifs !

Thierry Padilla
Maire

URGENCES SANTE

Médecins de garde Appelez le **118 418**

Pharmacies de garde Appelez le **3237**

Soins Médicaux

Numéro d'appel unique
04 78 47 97 88
joignable 7 jours sur 7 - 24 heures sur 24

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Les décisions du CM, n'ayant pas une valeur ajoutée au sens des administrés, ne sont pas reprises intégralement dans la synthèse des compte-rendu ci-après. Les Comptes-rendus des conseils municipaux sont disponibles à la consultation sur les panneaux d'affichage communaux et sur le site internet de la mairie. <http://www.chessy69.fr/index.php/la-commune/telechargement/category/14-conseils-municipaux>

Vous avez accès à l'intégralité des débats (Procès-Verbaux) en consultation en mairie.

Conseil Municipal - 9 novembre 2020

RAPPORT DU MAIRE AU TITRE DE SA DELEGATION

Location des logements de la mairie, les deux logements réhabilités situés au-dessus de la partie accueil de la Mairie ont été loués dès la fin des travaux. Les loyers mensuels sont à 500€, chaque logement a une superficie d'environ 50 m².

Annulation repas des aînés, au regard des conditions sanitaires dégradées en raison de la pandémie et en concertation avec les membres du bureau du Comité d'Entraide, nous avons décidé,

d'une part, d'annuler le repas traditionnel des anciens qui avait lieu chaque année le deuxième week-end de décembre. Cela a été une décision difficile à prendre car ce banquet est toujours un moment riche d'échanges et de convivialité, très apprécié par l'ensemble des convives. Mais, il n'aurait pas été raisonnable de faire courir des risques importants à des personnes vulnérables. D'autre part, nous avons choisi de participer, à part égale, au financement des bons d'achat remis aux Cassissiennes et Cassissiens concernés. Cette dépense d'un montant maximum de 3.000€ sera prise en charge par le CCAS. Elle correspond à la somme habituelle engagée par le CCAS pour le repas annuel. Ces bons d'achat permettront aussi de soutenir notre commerce local puisqu'ils doivent

être utilisés sur notre commune.

Logiciel de gestion de l'entretien des bâtiments, la commission communautaire « entretien des bâtiments », que je préside, a décidé de créer un groupe de travail dédié à l'étude et au choix d'un logiciel de gestion de l'entretien des bâtiments. En effet, la Communauté de Communes n'a pas encore une vision globale et programmée des travaux et contrôles réglementaires à réaliser ; ce qui est aussi le cas pour nombre de nos communes. C'est pourquoi, il sera proposé aux communes constitutives de la CCBPD de pouvoir acquérir cet outil informatique.

AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL POUR DEUX AGENTS TERRITORIAUX

Le poste occupé par un adjoint administratif chargé particulièrement de la gestion administrative des ressources humaines et de la gestion comptable, dépasse régulièrement ses horaires de travail en raison, entre autres, de la gestion du recouvrement du réseau d'eau. Cette situation est anormale et préjudiciable à long terme. C'est pourquoi, il est nécessaire d'augmenter son temps de travail hebdomadaire.

Le Maire propose donc de porter la durée de travail de ce poste de 26,50 heures à 28 heures hebdomadaires.

Le Maire expose que le poste occupé par un adjoint technique chargé particulièrement du périscolaire et de la surveillance de la cantine dépasse régulièrement ses horaires de travail en raison de l'augmentation de l'effectif des enfants.

Adopté à l'unanimité

REGLEMENT DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC (RDOP) – GRDF

Le Maire rappelle que le montant de la Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP) est calculé à partir d'un taux de revalorisation appliqué à la combinaison des taux précédents.

Il convient aujourd'hui de voter pour demander le paiement de la RODP 2020

Pour 2020, le montant de la redevance est de 456 €. Pour rappel, le montant de la redevance d'occupation du domaine public pour 2019 s'élevait à 471 €

Le conseil décide de demander le paiement de cette redevance d'un montant de 471 € auprès de GRDF.

Adopté à l'unanimité

VENTE TERRAINS « CIMETIERE »

Nous avons été interpellés par Madame DUPERRAY, notaire à Tassin-la-Demi-Lune, à propos de la vente des parcelles AA 0098 (4495 m²) et AA 0099 (1312 m²). Ces parcelles sont attenantes au cimetière de Chessy et pourraient permettre son agrandissement, qui deviendra nécessaire dans quelques années au regard de la législation en vigueur et des places encore disponibles dans le cimetière actuel. Ce sont des terrains agricoles situés en zone N du PLU, elles seront donc vendues au prix du terrain agricole.

Le Maire propose de l'autoriser à indiquer au cabinet notarial que la Mairie est intéressée par l'acquisition de ces parcelles, de l'autoriser à faire une offre pour l'acquisition de ces terrains.

Adopté à l'unanimité

NOUVELLE REGLEMENTATION POUR L'UTILISATION DES SALLES COMMUNALES

Le Maire rappelle que, lors du dernier conseil municipal, l'utilisation des salles communales par des associations loi 1901 avait été évoquée, associations qui proposent cependant un service payant aux participants. Le conseil municipal s'était interrogé à propos de l'utilisation de biens communaux par des associations qui ne sont pas réellement à but non lucratif, et avait décidé de confier à la commission vie associative la mission d'étudier cette question et de proposer un aménagement du règlement de ces salles pour clarifier la situation.

La parole est laissée à Madame Agnès Pierre-Davignon, secondée par Madame Laëtitia Guyot et Monsieur Cyrille Houtin, ils exposent au conseil les travaux réalisés par la commission sociale et culturelle. Une nouvelle réglementation est donc proposée pour fixer les conditions de fonctionnement, d'utilisation, de sécurité et d'attribution des salles communales. Cette nouvelle réglementation s'appuie sur le Code général des collectivités territoriales et plus particulièrement les articles L.2122.21 et suivants.

Adopté à l'unanimité

Conseil Municipal - 14 décembre 2020

CONVENTION TRIENNALE ADMR

La commune et l'ADMR de Châtillon collaborent depuis de nombreuses années dans le cadre d'une convention reconduite tous les 3 ans. Il convient de renouveler une convention pour les 3 ans à venir.

Adopté à l'unanimité

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN AGENT POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BEAUJOLAIS-PIERRES-DOREES

La Communauté de Communes gère les centres de loisirs le mercredi. Notre commune a mis à disposition de la CCBPD, depuis septembre 2018, un agent technique pour la cantine. Une convention, établie chaque année scolaire, définit entre autres la durée de la mise à disposition, les conditions d'emploi, la rémunération et le remboursement de la rémunération. La convention pour l'année scolaire 2019-2020 n'ayant pas été signée par la CCBPD, il convient de rectifier ce retard afin d'établir les certificats administratifs sollicitant le remboursement de la rémunération de l'agent technique. Pour rappel, le remboursement s'effectue 2 fois par an (en juin et en décembre). Il est nécessaire aujourd'hui d'établir la convention et d'autoriser le Maire à la signer pour l'année scolaire 2020-2021.

Adopté à 17 voix pour et 1 abstention

CONVENTION D'UTILISATION DU RESTAURANT SCOLAIRE PAR L'OGEC

Comme chaque année depuis 2009, la commune de Chessy autorise l'Ecole St Joseph à utiliser le restaurant scolaire. Les conditions de cette utilisation sont définies par une convention. Un avenant doit être fait chaque année.

Cette année, en raison du protocole sanitaire lié au COVID-19, l'Ecole St Joseph n'a pas pu utiliser le restaurant scolaire au-delà du 6 novembre 2020. A compter du 9 novembre 2020, l'école privée a été autorisée à utiliser les locaux de la MFR de Chessy pour le repas du midi.

Par délibération n° 19-43 du conseil municipal en date du 8 juillet 2019, il avait été décidé, pour l'année scolaire 2019-2020 :

d'augmenter la participation pour les repas des élèves de l'école privée dans les mêmes conditions que pour l'école publique, d'autoriser le Maire à signer l'avenant à la convention. Cependant, cet avenant n'a jamais été établi et par conséquent, aucune facture n'a pu être émise pour l'utilisation du restaurant scolaire par l'OGEC pour l'année scolaire 2019-2020.

Vu la convention passée entre la commune et l'OGEC en date du 27 août 2010, fixant les modalités financières pour le calcul du montant de la participation financière de l'OGEC en contrepartie de cette utilisation,

Vu la délibération 19-43 du 08 juillet 2019 fixant les nouveaux tarifs de la cantine pour l'école privée et acceptant l'établissement d'un avenant à la convention pour l'année scolaire 2019-2020, il convient :

d'établir l'avenant à la convention d'utilisation du restaurant scolaire par l'OGEC pour l'année scolaire 2019-2020, et 2020-2021

de autoriser le Maire à signer l'avenant à la convention d'utilisation du restaurant scolaire par l'OGEC pour l'année scolaire 2020-2021.

Adopté à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION DU SOU DES ECOLES

Le Sou des écoles sollicite une subvention pour l'année 2020 d'un montant de 6 000€.

Pour rappel, en 2019 la somme allouée au Sou des écoles était de 4 000€.

Le Maire propose d'allouer au Sou des écoles une subvention d'un montant de 4 000€.

Adopté à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'APEL ECOLE ST JOSEPH

L'APEL Ecole St Joseph sollicite une subvention pour l'année 2020 d'un montant de 1000€.

Le conseil municipal avait décidé d'appliquer la formule de calcul suivante pour fixer le montant de la subvention pouvant être allouée à l'APEL de Chessy (Montant de la subvention versée au Sou des écoles / nb d'enfants inscrits à l'école publique) x nb d'élèves de Chessy scolarisés à l'école privée St Joseph. Pour rappel, en 2019, le conseil municipal avait décidé d'allouer une subvention de 746,66€.

Le Maire propose : Vu la formule de calcul, Vu les éléments transmis par l'OGEC le 24

novembre 2020, Considérant la demande de subvention 2020 de l'APEL, Considérant la subvention d'un montant de 4 000€ allouée au Sou des écoles en 2020, Considérant que l'effectif d'enfants inscrits à l'école publique à la rentrée 2020 est de 226, Considérant que le nombre d'enfants de Chessy scolarisés à l'Ecole St Joseph s'élève à 41.

d'allouer une subvention à l'APEL selon la formule de calcul citée supra, soit : 725,66€.

Adopté à l'unanimité

DEMANDE DE SUBVENTION AMICALE DES ANCIENS

Nous avons reçu une lettre de relance de l'Amicale des Anciens pour une demande de subvention qui sera versée aux veuves et malades en maison de retraite. Cette demande de subvention s'élève à 150€.

Le Maire propose de verser 150€ à l'Amicale des Anciens pour l'année 2020.

Adopté à l'unanimité

CONTROLE OBLIGATOIRE DES RACCORDEMENTS A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES

Le SIVU de la Pray a décidé d'instaurer un contrôle obligatoire des raccordements à l'assainissement collectif des eaux usées dans le cadre d'une vente. Le Maire propose de prendre un arrêté instaurant ces contrôles sur notre commune.

Adopté à l'unanimité

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE (RPQS)

Le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service d'eau potable (RPQS). Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Le RPQS est public et permet d'informer les usagers du service, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement.

Le Maire propose d'adopter le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable, de mettre en ligne le rapport validé sur le site « eaufrance ».

Adopté à l'unanimité

SIGNATURE ACCORD-CADRE A BONS DE COMMANDE 2020 POUR LES TRAVAUX SUR LES INSTALLATIONS COMMUNALES POUR L'EAU POTABLE

Le Maire présente le dossier de marché à bons de commande pour les travaux sur les ouvrages et les conduites d'alimentation en eau potable pour des diamètres de 40 à 300 mètres. Ces travaux sont d'un montant d'1.000.000,00€ maximum sur une durée de 4 ans et seront effectuées par l'entreprise SOGEA retenue à l'issue de la consultation domiciliée à SOUZY (69).

Ce montant sera inscrit sur le budget primitif eau 2021 à l'opération 140.
Le Maire propose de l'autoriser à signer le marché à bons de commande pour les travaux sur les ouvrages et les conduites d'alimentation en eau potable.

Adopté à l'unanimité

Conseil Municipal - 21 décembre 2020

DEMANDES DE SUBVENTIONS : BONUS RELANCE ET CONTRAT AMBITION REGION « DEUXIEME GENERATION »

La commune peut percevoir, en investissement, des subventions de la Région Auvergne Rhône Alpes au titre de deux programmes. En effet, la Région a décidé d'agir pour la relance de l'activité économique. Deux dispositifs de relance immédiate en direction des collectivités locales ont été mis au point. Ils visent à soutenir la commande publique locale dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics.

- **Le Bonus Relance** s'adresse aux communes de moins de 20.000 habitants. L'aide est réservée aux projets d'investissement dans les domaines d'intervention de l'aménagement du territoire (services à la population, espaces publics, rénovation des bâtiments...). Sont exclus les travaux de voirie, de réseaux, d'acquisition de matériel.

Les modalités d'intervention sont assez ouvertes :

Taux d'intervention régional : 50% maximum

Plancher de dépenses subventionnables : 3.000€/HT

Plafond de dépenses subventionnables : 200.000€/HT

Dates clefs :

31 mars 2021 : date limite de dépôt des dossiers (La Région souhaite que les communes déposent

deux dossiers et un sera retenu pour le financement. L'enveloppe disponible sur le territoire permet d'envisager une subvention de 15.000€ minimum)

30 juin 2021 : date limite de démarrage des travaux

- **Le Contrat Ambition Région** « deuxième génération » d'une durée de trois ans pour des projets d'au moins 60.000€ dont le démarrage des travaux aura lieu avant la fin 2022. Nous devons signaler nos projets d'ici à la fin de l'année. La commune envisage de déposer deux dossiers pour les travaux suivants :

- toiture de l'école publique
- sanitaires du boulodrome

Le Maire propose de demander l'aide de la Région au titre de ces deux dispositifs (Bonus Relance, Contrat Ambition 2ème génération et de l'autoriser à faire tout le nécessaire pour répondre à ces appels à projet, ainsi qu'à signer tout document s'y rapportant, notamment, la déclaration d'intention ainsi que le dossier de demande d'aide.

Adopté à l'unanimité

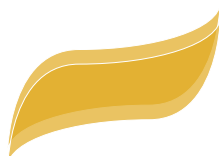
ACHAT PARCELLES AA0098 ET AA0099

Par délibération n° 20-61 en date du 9 novembre 2020, le conseil municipal autorisait le Maire à indiquer au Cabinet notarial que la Mairie était intéressée par l'acquisition des parcelles AA0098 et AA0099. Nous avons reçu un message du notaire nous informant que les héritiers de la propriétaire de ces parcelles nous proposent un prix de 3€ le mètre carré.

Après enquête auprès de la SAFER, il s'avère que le prix du mètre carré sur ce type de terrain est actuellement de 0,25€ à 0,50€.

Le conseil propose de faire une proposition de prix aux propriétaires à 0,50€ le mètre carré.

Adopté à l'unanimité



AVIS DE MAIRIE

PERSONNES SENSIBLES

La mairie met à jour un **annuaire des personnes sensibles, isolées** ; vous pouvez **vous signaler en mairie** afin d'être contacté en cas de canicule ou de pollution atmosphérique.

PROPRETÉ

La mairie est souvent sollicitée à propos de la propreté de la rue d'En-Haut mais il y a souvent une voiture mal stationnée, qui empêche de circuler. **La balayeuse passe tous les jeudis et nous vous demandons de ne pas stationner rue d'en haut, rue bourchanin, montée du château.**

POPULATION 2021

L'Insee nous informe que suite aux résultats de ses enquêtes de recensement de 2016 à 2020, la population totale cassissienne est de **2136 habitants au 1er janvier 2021**. Comme tous les 5 ans, notre commune devait être recensée en 2021, compte-tenu de la situation sanitaire actuelle, cette opération est reportée en 2022.

COUPURE ÉLECTRICITÉ

Des travaux entraîneront une ou des **coupures d'électricité le mardi 19 janvier 2021 de 8h30 à 14h30 au 159, 128 impasse des Places**

Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, Enedis recommande de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.



PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL ET PROGRAMME DE LOCAL DE L'HABITAT



Dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat (PLH) et de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (CCBPD) a mis en place en 2020 **des permanences d'information gratuites en partenariat avec l'Agence Locale de la Transition Energétique du Rhône et Soliha pour :**

- vous conseiller sur vos projets :
d'amélioration de la performance énergétique de votre logement,
de travaux d'adaptation de votre domicile à la perte d'autonomie (handicap, vieillissement),
de travaux permettant de traiter les situations d'inconfort de votre logement ;

- vous informer sur les aides financières pour les travaux.

Ces permanences, sur rendez-vous, vont se poursuivre en 2021 :

Les permanences de l'Espace Info Energie auront lieu le deuxième mardi du mois à la Maison du Département de Val d'Oingt, et le dernier mardi du mois au Domaine des communes à Anse.

Les permanences de Soliha, auront lieu un mercredi par mois de 9h30 à 12h au Domaine des communes à Anse.

Les dates précises seront communiquées en début d'année, n'hésitez pas à vous renseigner auprès de la

Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées ou auprès de votre mairie.

Le PLH de la CCBPD propose une **AIDE à l'adaptation au logement pour les personnes âgées et/ou handicapées du territoire**, à hauteur de 15% du montant HT des travaux, plafonnée à un montant de 1 200 € (dans la limite de l'enveloppe budgétaire). Cette aide est à destination des revenus modestes et très modestes. Enfin, dans le but d'améliorer la performance énergétique des logements pour diminuer la consommation énergétique et les émissions de Gaz à Effet de Serre, la Communauté de communes a mis en place une aide à la rénovation énergétique des bâtiments « l'Eco-passeport ». Certains postes d'isolation, les systèmes de chauffage énergies renouvelables ainsi que les rénovations globales seront aidées en 2021.

Pour tous renseignements :

- Concernant les permanences et vos projets de rénovation, un seul numéro : 04 37 48 25 90 (Espace Info Energie).

- Concernant l'aide à l'adaptation au logement ou tout autre renseignement : Marie-Laure JAS – Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées
Tél. 04 74 67 00 25

RELAIS D'ASSISTANT-E-S MATERNEL-LE-S ITINÉRANT (R.A.M.I.)

"**Sur La Route Des Copains**", le RAMI de notre territoire (Chessy, Charnay, Pommiers, Porte des Pierres Dorées et Lozanne), planning : https://www.cc-pierresdorees.com/sites/default/files/planning_tc_janv_a_juillet_2021.pdf.

Temps collectifs : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 11h.

Les temps collectifs du RAMI se sont déroulés normalement jusqu'à mi-mars. Les assistant-e-s maternel-le-s (Ass.Mat.) et les enfants qu'ils accueillent ont ainsi eu le plaisir de partager en groupe des ateliers variés, comme le transvasement, la peinture, le sable magique, éveil sensoriel, tout en laissant une grande part au jeu libre qui a toute son importance dans le développement de chaque enfant.

Le temps chansons (avec marionnettes, langue des signes entre autres) et le temps histoire, présents à chaque temps collectif comme des repères, permettent aux enfants d'être dans le partage, le plaisir et la

découverte.

Des temps plus festifs tel le carnaval en février viennent régulièrement s'inviter ; et un brin de folie en musique nous a fait chanter et danser tous ensemble !

Vint ensuite le temps du confinement. Les temps collectifs ont été suspendus jusqu'à fin juin pour les raisons sanitaires liées au COVID. Le RAMI a cependant continué à fonctionner et a accompagné aussi bien les Ass.Mat. que les parents dans cette période complexe et inédite. Soutenir les uns et les autres dans le vécu de ce confinement mais surtout informer au mieux sur les dispositions mises en place par l'état (indemnisation partielle pour les Ass.Mat. arrêts maladie, garde d'enfants, etc...). Durant cette période, la Grande lessive 2020 a quand même eu lieu, à distance, et nombre d'entre vous, parents et assistants maternels ont participé et envoyé au relais leurs superbes créations sur le thème « Fleurir Ensemble ». Bel élan positif !



Quelques temps collectifs ont repris fin juin avec plaisir pour les Ass.Mat. et les enfants. Tout le monde était très content de se revoir et de rompre cet isolement dans le respect des gestes barrières (désinfection du matériel, masque obligatoire pour les adultes). Les enfants avaient bien grandi et ont repris presque comme si nous nous étions quittés la veille.

Les temps collectifs de septembre et octobre ont redémarré. Lors de la semaine du goût, les enfants ont pu goûter librement des saveurs étonnantes et variées, faire de la peinture aux épices. Se faire plaisir ! Les petites frimousses ont adoré, ont parfois été étonnées, surprises ou ont fait la grimace ! Toujours sous le regard bienveillant et accompagnant des adultes.

Nous avons espoir que les temps collectifs, à nouveau suspendus depuis novembre (les salles qui nous accueillent n'étant plus accessibles) auront à nouveau lieu dès que possible, car de nouveaux projets sont prévus : intervention d'un psychomotricien, projet autour de la musique...

Les permanences du relais jusqu'à la reprise des temps collectifs ont lieu de 9h à 17h les lundis, mardis, jeudi et 9h-16h les vendredis (sinon ce sont les après-midis). Le

RAMI reste présent pour vous accompagner, parents, dans la recherche d'un-e Ass.Mat., le rôle de parent employeur ou difficultés que vous pourriez rencontrer ; et Ass.Mat. dans l'exercice de votre profession, votre démarche de formation continue ou vos questions. Assistant-e-s maternel-le-s, le RAMI vous attend nombreux en temps collectifs afin de s'enrichir mutuellement, en toute bienveillance !

RAMI Sur La Route Des Copains, animé par Laure ROMAND - 06.68.81.64.39

LA GRANDE LESSIVE 28 MARS 2020
Reunir ensemble !

rami.routedescopains@cc-pierresdorees.com



Bravo et félicitations aux artistes, petits et grands ! Merci à chacun pour ce beau partage en ce début de printemps, grâce à vous !

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Collecte alimentaire



Les enfants du conseil Municipal ont mené une collecte alimentaire du 14 au 18 décembre qui a été un grand succès puisque les habitants ont fait preuve de générosité par leur participation. **Le CME tient à remercier tous les donateurs, ainsi que les directrices de nos deux écoles et le VIVAL qui étaient nos lieux de collecte.**

Grâce à votre soutien généreux, ce sont **250,91 kg de produits alimentaires et d'hygiène qui ont pu être recueillis** durant les 4 journées de la collecte (l'année dernière la collecte était de 100 kg).

Ces denrées ont été distribuées à **l'épicerie solidaire du Val d'Oingt** qui œuvre tout au long de l'année auprès des familles démunies qui sont dans le besoin et parfois que ponctuel dans notre canton. Un très grand merci à tous !

VIE ÉCONOMIQUE ET LOCALE ET ASSOCIATIVE

Associations, commerçants, artisans, entreprises, cet espace vous est dédié.

Nous sommes heureux de retrouver nos associations cassisiennes, n'oubliez pas :
pour le prochain bulletin de début mars, transmettez vos articles avant le 15 février à
chessy.infos@gmail.com



VIVAL Chessy



Votre magasin est ouvert
Du lundi au samedi de 8h à 19h30
Le dimanche de 8h à 12h30

Afin de satisfaire nos clients et qu'ils y trouvent encore un plus grand service :

- Un rayon presse
- Un rayon vrac

- Un rayon boisson fraîche
- Rayon vin avec les producteurs locaux
- Rayon marée

J'essaye de travailler au maximum avec les producteurs locaux !

Au plaisir de vous retrouver, l'équipe du magasin

La Classe en 4

La Classe en 4 communique, la raison d'être des classes n'est-elle pas avant tout de générer un esprit de solidarité et d'empathie entre générations et avec tous ceux qui auraient besoin d'une présence physique, morale ou d'une aide quelconque ?

Alors nous profitons de cet espace de communication pour témoigner notre affection et notre soutien à tous les Cassissiens, particulièrement à ceux les plus touchés par la crise sanitaire mais aussi par une situation personnelle ou professionnelle difficile. N'hésitez pas à nous contacter.

En espérant que les conditions sanitaires permettent à nos amis de la 1 de fêter dignement leur décennie, nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année.

Ecole Publique



Après quelques semaines de gestation entre les mains des enfants, nos épouvantails ont vu le jour le 10 décembre 2020 en écho avec la journée nationale de la Laïcité du 9.

De l'Aventurier à Barbe Blanche, en passant par Chessy Chaplin, White and Black, Epounatur, Ken Lagraine et Ebouman : TOUS DIFFERENTS ET TOUS ENSEMBLE, ils se côtoient dans un respect mutuel et laïque... LEURS DIFFERENCES FONT LEUR RICHESSE.



Ce projet fut l'occasion de travailler les valeurs et symboles de la République : la charte de la Laïcité, la liberté d'expression... le Vivre Ensemble. Les enfants de la PS au CM2 ont créé des affiches, des structures, des mobiles, des poèmes évoquant ces valeurs si importantes pour l'épanouissement de chacun !

Les plus grands ont ainsi découvert que les principes de « Liberté, Egalité, Fraternité, Laïcité » n'ont pas toujours existé en France et n'existent pas dans tous les pays.

Nous tenons à remercier Sylvie Maquin pour son aide, le Sou des écoles pour le financement du projet et les parents pour l'intérêt qu'ils ont porté à l'exposition et les matériaux qu'ils ont apportés.



Merci à tous et au plaisir de se retrouver en 2021 pour de nouveaux projets festifs et fédérateurs.

Ecole Saint Joseph

CYCLE PISCINE

Les élèves de CE1/CE2 ont bénéficié de cours de natation scolaire à Aquazergues à Anse en début d'année, c'est maintenant au tour des GS/CP. Avec l'aide de parents volontaires, des maitresses et des moniteurs, les élèves doivent adapter leurs équilibres et leurs déplacements dans l'eau avec des contraintes variées. Voici un exemple de parcours mis en place dans l'eau pour les élèves.



SORTIES NATURE

Les sorties dans la nature deviennent plus fréquentes à cette saison. Les enfants ont besoin de grands espaces et d'expériences dans et avec la nature pour construire leurs apprentissages, gagner en confiance en soi, en attention, en concentration, en vivre ensemble etc.



Travailler les lois physiques



Être sensible à la créativité



Coopérer

EXPERIENCES EN CLASSE

En classe de CM1/CM2, les sciences sont synonymes d'expériences ! Après l'étude documentaire des volcans à l'aide de textes, vidéos, photos, les élèves ont reproduit une explosion avec un pot de yaourt vide, une paille, un carton plat et de la semoule fine. Ce fut aussi l'occasion de refaire chez eux cette expérience.



Syndicat Agricole CHESSY-CHATILLON

La crise Sanitaire a courru toute l'année sur notre chemin sans heureusement nous gêner dans nos tâches journalières. La principale difficulté rencontrée était de trouver des saisonniers afin d'effectuer nos vendanges. On s'en est assez bien sorti. Seule la perte de volume à cause de la chaleur de l'été nous a pénalisés. On a ressenti une baisse des ventes suite au Beaujolais Nouveau qui n'a pas fêté son arrivée. Dommage, car la qualité était bien évidemment au rendez-vous. En souhaitant à tous une fin rapide de cette épidémie, j'adresse aux lecteurs une bonne et heureuse année.



Sou des Ecoles



Toute l'équipe du Sou des écoles vous souhaite une belle année 2021 !

Toujours des projets qui remportent un franc succès. Mon beau Sapin, roi des forêts : Le Sou des écoles a renouvelé son opération de vente de sapin qui s'est déroulée sur le parking de l'école.

Un Événement Eco Citoyen :

Nos enfants ont réalisé de magnifiques épouvantails. Ils ont été entièrement confectionnés avec des objets recyclés. Après avoir choisi un thème par classe, les enfants ont rapporté de chez eux du matériel de récupération destiné à être jeté : bouteilles, gants, morceaux pvc, bois, capsules, bouchons etc... Un travail intense et très apprécié par les élèves qui ont même donné un nom à leur épouvantail (Ébouman, L'aventurier...) Nous remercions les maîtresses et la Refaiserie de Chessy pour ce travail.

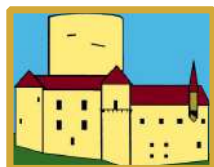
Les p'tits cuistots :

L'objet personnalisé de cette année était "un tablier de cuisine". Celui-ci bien évidemment customisé avec les dessins de nos enfants.

Nous espérons que les p'tits cuistots vous ont préparé de bons petits plats et "sans se salir" !

Les parents bénévoles du Sou des écoles repartent pour 2021 avec de nouveaux projets à venir.

Nous remercions toutes ces aides volontaires et surtout n'hésitez pas à proposer votre participation (soudesecoleschessy@gmail.com). Peu importe le temps que vous y consacrerez, il sera toujours apprécié.



Comité d'entraide

Comme prévu les équipes du Comité d'Entraide ont distribué le samedi 12 décembre les bons d'achat offerts conjointement par le CCAS et le Comité d'Entraide. Ces

bons d'achat d'une valeur de 30 €/personne sont à dépenser chez les commerçants du village et concernent les personnes âgées de 70 ans et plus. **Cette année près de 200 personnes étaient concernées et elles ont accueilli nos équipes très chaleureusement**, un bon moment de convivialité pour tous ! Nous espérons pouvoir reprendre nos activités en 2021 même si aujourd'hui un énorme doute plane sur notre concours de belote initialement prévu le samedi 13 mars 2021.



Club de l'amitié

Le Club de l'Amitié est ouvert à tous, venez nous rejoindre. Ce Club est un lieu de rencontre, de parole, d'entraide et de partage.

C'est également un lieu d'activités : Marche douce (d'entretien physique, de promenades diverses) lundi de 14h à 16h.

Atelier Mosaïque (technique, accompagnement dans le choix et la réalisation de son projet artistique) mardi de 14h à 16h30.

Informatique (débuter avec l'outil informatique, l'utiliser pour son quotidien) mercredi matin de 9h à 11h.

Activité jeux actuellement coinche et scrabble. Nous recherchons des joueurs de carte, jeudi de 13h30 à 18h.

La cotisation est de 10 euros par trimestre.

Dans l'année nous organisons 1 sortie à la journée, 1 pique-nique, 1 restaurant ainsi qu'un repas pour la période de Noël.

Le Club de l'Amitié est un lieu de lien social avec des personnes de son village, ou des villages avoisinant,

nous rencontrons aussi les enfants des écoles, donnons de notre temps pour la réalisation de fleurs en papier pour les conscrits.

N'hésitez pas à vous renseigner, à venir nous voir dans notre local au rez-de-chaussée à droite de la Mairie.

L'année prochaine nous serons plus vigilants pour paraître dans le bulletin des associations

Téléphonez moi : Mme BERERD MARIE PAULE 04/78/43/99/39 - Amicalement : La présidente



La Refaiserie

Nous vous souhaitons à tous et toutes une belle année 2021, qu'elle soit faite de convivialité, de joie, de partage, de culture, qu'elle soit riche en rencontres, en partages.

Malgré les deux confinements, la boutique des créateurs a su rebondir et proposer différentes formes de vente, en ligne, ou vente et retrait sur rdv. Les créatrices ont proposé de belles créations de qualité et chaque fois uniques. Notre marché de Noël a eu lieu et a permis aux créatrices d'écouler leurs stocks et ainsi sauvé en partie leur fin d'année.

Concernant les ateliers nous reprenons les cours réguliers à partir du 5 janvier 2021 s'il n'y a pas de nouvelles restrictions.

Concernant les ateliers couture il faut réserver assez rapidement car ils sont vite remplis, nous n'accueillons

que 6 personnes à la fois.

Mariana Dubois de ROOTS DES SENS, vous propose des ateliers Fabrication de vos cosmétiques naturels, adaptés à vous.

Sandrine Naveau de Sanmandala propose des ateliers Mandalas, vous pouvez peindre et créer votre mandala sur une toile.

Anne Dumont de Ann'traprêves propose des ateliers Macramé, découverte des différents points, créations d'objets de décoration à partir du macramé.

Le programme du trimestre est disponible sur nos réseaux sociaux, si vous souhaitez recevoir nos informations, laissez votre adresse mail soit en boutique soit sur notre boîte mail, larefaiserie@gmail.com.

Vacances de Février 2021 :

Nous préparons un programme d'activités pour les quinze jours de vacances scolaires, contactez-nous pour tous renseignements.

N'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux sociaux pour avoir plus d'infos



Cap Générations

En cette fin d'année 2020, nos actions ont été fortement perturbées par la crise sanitaire. Par décision gouvernementale, nos locaux ont de nouveau été fermés au public et de nombreuses activités se sont arrêtées.

Nous avons toutefois pu maintenir les distributions alimentaires à l'épicerie solidaire le P'tit Coup de Pousses - les actions parentalité (groupes de paroles, Lieu d'Accueil Enfants Parents à Anse) - les interventions de nos animateurs dans les collèges de Châtillon et Chazay - l'Information Jeunesse - les accueils de loisirs ados pendant les vacances scolaires - les cours d'anglais en visioconférence.

A distance, les salariés ont continué à travailler et à maintenir le lien avec les adhérents, les ados, les seniors et les

publics fragiles. Fin décembre, des fleurs et des repas chauds seront livrés aux seniors isolés - des paniers garnis seront remis aux bénéficiaires de l'épicerie solidaire. Nous remercions ici tous les partenaires, les adhérents et les habitants pour leurs dons, qu'ils soient financiers ou alimentaires.

A ce jour, nous n'avons pas de vision précise quant à la réouverture du centre social au public, à la réouverture des salles municipales et à la reprise des activités. En attendant, vous pouvez consulter notre site Internet, notre page Facebook, ou nous contacter par mail ou téléphone.

Centre social et culturel CAP Générations -
Place de la poste - 69380 Châtillon
Accueil lundi au vendredi : 9h/12h et 14h/17h
04 72 54 48 76 -
cap.generations@numericable.com -
www.capgenerations.org



Médiathèque intercommunale Châtillon Chessy

Que la médiathèque soit fermée au public (pour cause de pandémie par exemple !), ou qu'elle soit ouverte et fonctionne normalement, votre adhésion vous donne accès à des ressources en ligne, accessibles depuis chez vous :

- de la **VOD** (vidéo à la demande), en streaming ou en téléchargement (plateforme Médiathèque numérique),
- de la **musique en streaming** (plateformes diMusic et Philharmonie de Paris),
- de la **vidéo-formation à l'informatique** (plateforme Vodeclit),
- de l'**apprentissage des langues** (plateformes Tout apprendre et Speaky Planet),
- des **livres numériques** (plateforme Nummilog)...

Ces ressources sont accessibles depuis le site <https://mediatheque.rhone.fr> : il vous suffit d'être adhérent de la médiathèque de Châtillon Chessy et de vous créer un compte.

Les bibliothécaires de Châtillon Chessy animent aussi la page Facebook de la médiathèque et proposent, notamment pendant les confinements, des

coups de cœur et des liens vers des contenus culturels accessibles en ligne :

facebook.com/mediathequechatillonchessy

Vous pouvez aussi préparer une prochaine visite à la médiathèque en réservant les livres, CD, DVD et magazines qui vous intéressent sur notre site : <http://mediatheque.chatillondazergues.fr>

Sur ce site vous trouverez aussi toutes les infos utiles que vous pourriez chercher en ces temps incertains : la médiathèque est-elle ouverte ou fermée ? Les animations prévues vont-elles avoir lieu ? Quel est le protocole sanitaire sur place ?

Toute l'équipe espère avoir le plaisir de vous voir régulièrement à la médiathèque cette année 2021.

Bonne année à tous !

Mardi et jeudi de 16h à 18h30

Mercredi 9h30-12h30 15h30-18h30

Samedi 9h30-12h30

Place de la Poste - 69380 Châtillon - 04 78 43 91 61

mediatheque@chatillondazergues.fr -

<http://mediatheque.chatillondazergues.fr>

<http://facebook.com/mediathequechatillonchessy>

Sud Foot Azergues

Notre association subit de plein fouet les conséquences de la crise sanitaire. Nous n'avons pas pu organiser nos tournois et stages pour les jeunes au printemps 2020. Ainsi notre événement phare : la 22ème édition du tournoi des pierres dorées ne pourra également pas se

dérouler en février 2021, c'est un véritable crève-cœur pour tous les bénévoles, au vu de l'énorme succès de l'édition passée.

Les restrictions imposées nous ont privé des terrains de long mois en cette fin d'année 2020, mais dès l'autorisation venue nous avons retrouvé nos jeunes



joueurs avec des fourmis dans les jambes heureux de retrouver nos pelouses.

Le premier trimestre 2021, sera celui de la reprise des tournois et de la compétition (si rien ne s'y oppose...) d'ici là chaque catégorie se maintient en conditions lors des multiples séances d'entraînement.

Mais le foot et ses aléas sonnent bien creux, car en lisant ces quelques lignes, je pense que beaucoup auront une pensée pour ROBINSON qui nous a quitté un après-midi de décembre, son souvenir restera pour longtemps dans nos cœurs.



QI GONG et TAI JI CHUAN

Châtillon - Chessy



Sourire à la vie - Il est toujours temps de prendre soin de soi. Tonifier, éveiller notre force naturelle, l'essentiel de l'esprit et du corps.

Changer son point de vue sur sa façon de bouger, pour un quotidien léger et sain. Une approche active, des outils simples, des techniques douces dans le respect notre globalité. Contacter les profondeurs de l'être, sa nature profonde, sauvage, animale, cellulaire. Laisser le mouvement jaillir, en lien avec l'espace, avec soi.

La pratique du QI GONG et du TAI JI CHUAN apaise l'esprit et soulage le corps. QI GONG et TAI JI CHUAN sont thérapeutiques par essence. Ils font partie des pratiques thérapeutiques de l'attention et de la conscience liées au mouvement.

L'association KIMOCHI propose différentes séances chaque semaine (hors vacances scolaires):
Salle CHESSY : MERCREDI de 18h à 19h30 : mouvements bien-être et TAI JI CHUAN.

DOJO de CHATILLON

MARDI - QI GONG et MEDITATION de 16h45 à 18h15

MARDI - QI GONG de 19h30 à 21h

JEUDI - QI GONG de 14h à 15h TAI JI CHUAN de 15h à 16h

DIMANCHE, atelier de QI GONG de 9h à 11h (sur inscription préalable).

Les séances se dérouleront en fonction des conditions proposées par les mairies.

Christel : 06 79 36 29 39 ou tc3info@orange.fr - KIMOCHI: tcqg69@orange.fr

Françoise : 06 28 07 02 61 ou 04 78 43 95 76 - Et aussi : KI-asso.org



Mines de Liens

Paniers de Liens de l'association Mines de Liens continue de proposer à ses adhérents AMAP des paniers chaque semaine, en mode Drive, sur les terrains de sports de Chessy, tous les jeudis soir de 18h30 à 19h30.

Nous avons 6 producteurs en agriculture AB qui viennent régulièrement livrer les produits commandés par les adhérents :

Marie, paysanne boulangère, nous régale avec ses pains (nature, seigle, noix, vendanges...) dont la pâte a été travaillée à la main et le blé, cultivé et moulu sur la ferme.

Laurence, élève des poulets et nous fournit également des oeufs.

Denis qui nous fabrique et livre des fromages de chèvre.

Henry et Olivier CHAMBE, producteurs de fruits et légumes

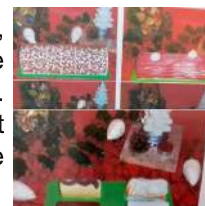
Les agrumes corses de Jean-Jacques Laurent

Ils remportent un vif succès puisque pas moins de 750 kg sont livrés toutes les 3 semaines (clémentines,

citrons, orange et pamplemousse).

Le fonctionnement de l'AMAP, c'est, d'une façon générale, un contrat de 6 mois passé par l'adhérent, avec le producteur et les règlements sont étalés sur 6 mois.

Nous allons accueillir, en janvier 2021, un nouveau producteur. Il s'agit de Denis PONCET de "l'Etable glacée". Il va nous proposer des glaces et laitages en Bio, fabriqués à partir de lait de vache.



C'est avec un grand regret que nous n'avons pas pu cette année, compte tenu de la crise sanitaire, réaliser notre Fête de l'AMAP. C'était l'occasion de faire venir une vingtaine de producteurs issus de notre AMAP et du groupement d'achats pour faire goûter aux visiteurs leurs produits. Les visiteurs pouvaient également acheter.

Nous avons quand même pu proposer à nos producteurs du groupement d'achats de venir, en se répartissant sur plusieurs livraisons du jeudi, les adhérents ont pu se fournir en bons produits pour les fêtes.

ATELIERS gratuits, pour les plus de 60 ans, pour rester connectés à la maison ! :

Ateliers pédagogiques « bien vivre chez moi »
Ateliers d'initiation au Numérique

Les Ateliers pédagogiques ont pu démarrer avec 3 groupes grâce au soutien de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie du Rhône.

Ils ont inscrit à leur programme les thèmes de la « Santé et la Qualité de la vie à domicile », à savoir : la Mémoire, la Nutrition, l'Activité physique, l'Equilibre, l'Adaptation du domicile, les Arnaques, le Bien-être psychologique, le Numérique et bien sûr tous les sujets répondant aux besoins des personnes âgées ou/et en perte d'autonomie.

Les Ateliers « Initiation au Numérique », financés par la CARSAT, ont été inaugurés dès 2017 dans le Rhône ; 3 Groupes, d'une dizaine de personnes, avec le soutien des mairies de Châtillon et d'Alix ont pu déjà en bénéficier.

La Formation est organisée, tout près de chez vous, en groupes de 6 à 10 personnes, sur 15 séances hebdomadaires de 2h30 chacune ; Ces ateliers sont ouverts à tous les débutants curieux de découvrir le Numérique et Internet. Ils permettent de travailler, dès la première séance, sur des tablettes tactiles que vous

pourrez acquérir en fin de session pour une somme de l'ordre de 100 €.

Les questions abordées se résument à : Qu'est-ce que le Numérique ? Mes premiers pas sur Internet. Créer mon compte CARSAT/Ameli en ligne. Recevoir et répondre aux Mails. Recevoir, envoyer et conserver les photos de la famille. Faire des démarches administratives. Contacter ses proches en conversation vidéo. Chercher des informations ou se distraire et/ou jouer en ligne, pour rester acteur de son « bien vieillir ».

A chaque séance, les participants sont heureux de se retrouver et de partager leurs expériences intersessions, en s'entraidant... ; la convivialité est de mise, tout en respectant les gestes barrières.

N'hésitez pas à nous contacter, pour en savoir plus :

ADMR à Châtillon, M-A RETAILLEAU : 06.03.33.82.82

Fédération ADMR, L. DI FOLCO : 07.88.78.48.31. ou 04.74.26.78.78.



Puces Café

L'association Puces Café avait cessé ses activités de vente, de recueil des dons, de tri... pendant le mois de novembre. La Boutique faisait triste mine ! Certains se posaient des questions?

Mais Puces Café n'est pas La Belle au Bois Dormant qui attendait que son Prince vienne la réveiller. L'association ne dormait pas, car les besoins des associations partenaires étaient toujours là !

Par exemple, nous avons participé à une collecte (vêtements hommes, femmes et enfants + quelques couvertures) pour les familles impactées par le conflit au Haut-Karabakh entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan.

Les réfugiés d'Alix et l'OVE de Theizé ont eu besoin de vêtements et de jouets pour Noël.

Nous avons pu fournir une télé, un ordinateur et un aspirateur pour une famille soutenue par le Secours Catholique de l'Arbresle, meubler un autre appartement pour une famille logée par La Halte, et contribuer à un financement participatif lancé par l'Association "Les Bras Ouverts" de Villefranche et géré par "Les Petites Pierres" pour maintenir un toit à 2 familles dans le besoin.

Des éco-délégués du Collège Simone Veil ont organisé une collecte de jouets et de livres qui ont ensuite été

donnés à Puces Café. Bravo à ces jeunes.

Depuis la fin d'octobre, les bénévoles étaient dans les starting-blocs, prêt(es) à redémarrer au premier signe d'allègement des mesures sanitaires.

La boutique a donc rouvert ses portes le samedi 28 novembre et les visiteurs-clients-amis étaient au rendez-vous et heureux de revenir bien que les mesures mises en place soient assez contraignantes. Ils n'ont pas déserté depuis et Puces Café pourra continuer d'aider les associations dans le besoin qui en feront la demande.

L'Assemblée Générale de Puces Café se tiendra le 22 janvier

Vous pouvez trouver toutes les informations concernant les heures d'ouverture de la boutique, les jours de réception des dons, etc... sur notre site. Si vous le souhaitez, vous pouvez aussi devenir adhérent(e)s à notre association et recevoir les mails qui vous tiendront au courant des activités de Puces Café. Il suffit de demander à la boutique et de verser votre cotisation de 1€ (même pas soldée!!).

Boutique Puces Café 15 place du Lavoir 69380 Châtillon d'Azergues - 06 24 03 23 70

contact.pucescafe@gmail.com

<http://www.pucescafe.org/>

<http://www.facebook.com/PucesCafe>

MFR Maison Familiale et Rurale de Chessy

Thème : Avec la P.O.E.C.* arboriculture maraichage machinisme et son Bac STAV* la MFR de Chessy marque sa volonté de jouer un rôle actif dans l'animation et le développement de l'économie agro du territoire.



La Maison Familiale et Rurale de Chessy Les Mines est un établissement qui favorise la formation pour tous. C'est aussi un pôle éducatif (directeur, formateurs, surveillants) engagé, dévoué et à l'écoute de ses apprenants. Pendant toute son histoire et aujourd'hui encore sa force réside en sa capacité d'adaptation aux nouveaux besoins du territoire et dans la diversité de ses offres de formation.

La MFR de Chessy marque le pas cette année avec l'ouverture de sa nouvelle formation STAV « Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant » d'une durée de deux ans, ayant pour spécialité l'aménagement ou la production. Cette formation permet à de jeunes diplômés ou en réorientation, passionnés par-là biologie, l'écologie, l'agriculture, l'environnement, l'agroalimentaire, l'informatique d'agir par leur métier pour le territoire. Dans cette filière l'objectif est d'acquérir une culture technologique et humaniste des métiers du vivant, de s'identifier et de comprendre les enjeux contemporains et sociétaux (développement durable, agroécologie, notion de bien-être animal, la qualité du produit et la dynamique territoriale...). Nos élèves pourront poursuivre leurs études au sein de notre établissement grâce au BTS AP (Aménagement Paysager) et aux contenus des formations que nous proposons (Territoires et société, Technologie, Education Socio-culturelle), afin d'avoir une plus-value sur le marché et d'intégrer des entreprises dans les secteurs tels que l'agriculture, la biotechnologie, l'agroalimentaire et le paysage.

La MFR de Chessy vient renforcer son envie d'accompagnement et de développement du territoire, en intégrant chaque année depuis maintenant quatre ans à ses formations la filière adulte POEC (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective), destinée aux demandeurs d'emploi de plus de 18 ans et aux personnes qui ont une connaissance des mondes rural et agricole, cette formation vient répondre aux besoins de recrutement des entreprises et a une durée de trois mois. L'accompagnement se fait par des professionnels et formateurs de la MFR, qui forment les apprenants à l'apprentissage de connaissances et techniques de base en maraichage, arboriculture et machinisme agricole. Nous dispensons des cours qui leur permettront d'acquérir des compétences et des gestes de bases, dans les métiers de la production en arboriculture fruitière et de maraichage ; de manipuler en sécurité les matériels utilisés (conduite de tracteurs, certificat sauveteur secouriste au travail) et d'identifier des chantiers (taille hivernale, taille en vert). Nos apprenants seront donc capables d'accéder directement à un emploi dans le Rhône auprès d'un professionnel d'un de ces domaines et de participer de façon active à la conception et à la croissance à long terme de l'économie agricole du territoire.

* STAV : Sciences et Technique de l'Agronomie et du Vivant * POEC : Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective

ASSOCIATION CONJOINTS SURVIVANTS - BOIS D'OINGT

Les associations locales des conjoints survivants sont le lien indispensable entre la Fédération Nationale (FAVEC créée en 1949) et les familles frappées par le deuil et permettent d'accueillir en temps qu'adhérents à part entière les veufs et veuves.

Notre section du secteur du Bois d'Oingt regroupe 18 communes et accueille aussi quelques adhérentes des villages voisins. Ses responsables ont un rôle d'accueil, d'écoute, d'information et l'association avec l'aide de ses adhérentes aide à rompre la solitude dont les veuves (veufs) souffrent. Plus nous serons nombreuses, plus nous aurons de force pour faire respecter nos droits.

Cette année a été marquée par la pandémie COVID19. Aussi quelques activités n'ont pu avoir lieu (assemblée générale, voyage) mais nous comptons bien nous rattraper en 2021 !

Activités de l'année 2020 : Notre assemblée générale n'a pas eu lieu en avril en raison du covid19 mais nous espérons bien pouvoir la tenir en 2021 si la pandémie le permet !

Assemblée générale départementale à Liergues, le 17 septembre 2020 en présence de son Président Jean Paul GADAUT et de Mme Gilberte DUVAL, Trésorière Départementale.

Repas de l'amitié le 17 octobre – Restaurant le Clos des Plaines à Saint Laurent d'Oingt : nous avons honoré notre Responsable de section depuis 20 ans, Maryse MELLET qui laisse sa place pour raisons de santé, à Martine BAPTISTA de Chamelet.

La permanence du 1er mardi de chaque mois (de 9h à 11h) à la Mairie du Bois d'Oingt ne s'est pas tenue depuis le mois de mars 2020 mais nous espérons bien la reprendre dès que la situation sanitaire le permettra ; en cas de besoin, n'hésitez pas à contacter les personnes ci-dessous :

Responsable - Martine BAPTISTA - Chamelet - 04.74.71.35.02 Trésorière - Marguerite VALLET – Saint Verand - 04.74.71.63.19
Secrétaire - Monique DELHOMME – Grandris - 04.74.60.12.18

ESPACE PIERRES FOLLES

En route vers le nouvel Espace Pierres Folles

Le musée a fermé ses portes en mai pour laisser place au projet d'extension et de rénovation porté par la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées.

Après une étape préparatoire, les travaux initiaux ont commencé cet automne, avec la démolition partielle du 2ème étage du musée et le terrassement du terrain devant accueillir le futur musée. Ensuite les travaux de construction proprement dits. D'ici-là, les collections et les mobiliers du musée auront été déménagés. L'ensemble des travaux devrait s'étaler sur une durée de plusieurs années, avec une ouverture de la nouvelle structure envisagée pour fin 2023/24.

Ce projet s'inscrit dans la dynamique culturelle et économique du nouveau Beaujolais, labellisé par l'UNESCO en avril 2018. Le futur centre est ainsi appelé à conforter son statut de géosite pilote du Géoparc, un rôle de 1er plan acquis par la nature et la notoriété de ses équipements et par sa longue tradition de l'animation et de la diffusion des géosciences, sous la



houlette de l'association Espace Pierres Folles, gestionnaire des lieux, et en étroite collaboration avec les collectivités et la société Lafarge-Holcim, partenaires du projet. Le nouvel Espace Pierres Folles,

dédié à la connaissance et à la promotion de la géologie et des géopatrimoines beaujolais, devrait ainsi devenir le centre d'interprétation privilégié du Géoparc et constituer l'une de ses principales portes d'entrée

Le nouveau musée se voudra moderne, utilisant les moyens multimédias et de présentation les plus actuels, sans renier la richesse et l'authenticité de ses collections. Un parcours muséographique mettra en

scène le territoire et ses paysages, les ressources minérales, la géologie et les merveilles fossiles du Géoparc

Beaujolais et se terminera par une surprenante immersion dans le monde marin mystérieux de l'ichtyosaure géant de Belmont. Dans le prolongement du musée, le parc géologique et botanique fera également peau neuve, confortant sa vocation d'espace de visite et de découverte à part entière. Au côté de l'exposition permanente, divers services permettront au public de multiplier les activités culturelles et de loisir : une salle

d'exposition temporaire pour découvrir des thèmes scientifiques ou artistiques nouveaux, un auditorium pour les conférences et les séminaires, un foyer et des salles d'atelier pour l'accueil et l'animation des groupes, un parcours de promenade et de détente dans le jardin, comprenant un espace d'observation près de la faille et une aire de pique-nique, une boutique et un restaurant. Tout au long du déroulement du projet, le site internet <http://www.espace-pierres-folles-com> et la page Facebook [facebook.com/Espace-Pierres-Folles](https://www.facebook.com/Espace-Pierres-Folles) du musée permettront de suivre l'évolution des travaux et de s'informer sur le nouveau musée.



Syndicat mixte du
BEAUJOLAIS

Géoparc Beaujolais

En 2018, le Beaujolais a été labellisé "Géoparc mondial UNESCO" pour la richesse de son patrimoine géologique et sa volonté de le préserver et de le valoriser tout en sensibilisant les publics. Ce label est valable 4 ans puis renouvelable. Ainsi au printemps 2021, des experts UNESCO viendront auditer le Géoparc Beaujolais.



ETAT CIVIL

Décès

Jean-Claude COLLOMB
décédé le 26 novembre 2020

Naissances

Kiara GIBERT
née le 7 novembre 2020

Maxence BEAUDET-DURET
né le 20 novembre 2020

Paul DEPAY COLLOMBET
né le 21 novembre 2020

Liam GATTI
né le 2 décembre 2020

